

SOCIOLOGIE
ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Philippe Coulangeon, Baptiste Coulmont

Coefficient : 3 ; Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun, la calculatrice est interdite

Principe de l'épreuve

Suite aux demandes de modification, le premier candidat d'un trio tirait au sort un couple de sujets parmi l'ensemble des sujets proposés et choisissait l'un des sujets. Les sujets variaient tant par le mode d'entrée (un type de fait social, un sous-champ disciplinaire, une question méthodologique...) que par la formulation (parfois très classique parfois peu classique). L'exposé dure 15 minutes, suivi d'une discussion de 15 minutes avec le jury.

Commentaire du jury

La composition du jury n'a pas changé cette année, et ce rapport ressemblera fortement à celui de l'année dernière.

Le jury a été assez satisfait du niveau d'ensemble des prestations proposées. La plupart des candidats organisent leur exposé autour d'une problématique sociologique à partir de laquelle ils construisent un plan bien annoncé dès l'introduction. Les candidats semblent également bien maîtriser le temps de 15 minutes qui leur est imparti, même si quelques exposés n'ont pas duré 10 minutes. Par ailleurs, le jury s'est réjoui de la bonne culture générale en sociologie démontrée par une majorité de candidats, y compris sur des sujets « moins classiques ». Ils savent souvent mobiliser des références théoriques à bon escient, et parfois donnent l'impression de connaître les travaux de façon approfondie, ne se contentant pas de simplement citer le nom des auteurs, ou le titre des ouvrages.

Revers de la médaille, le jury regrette une fois encore, le caractère trop souvent exclusivement théorique des exposés : souvent serait utile le recours aux questions « comment ferait une sociologue pour étudier [insérer ici l'énoncé d'un sujet] ? » ou « de quels outils dispose le sociologue pour étudier [insérer ici l'énoncé d'un sujet] ? »

Le jury attend des candidats qu'ils soient capables non seulement d'illustrer leur propos avec des exemples tirés de leur culture sociologique et historique ou d'enquêtes connues (Insee ou autres) mais également de présenter des données de cadrage des phénomènes sociaux étudiés et de construire leur raisonnement théorique à partir de l'analyse approfondie d'exemples concrets judicieusement choisis. S'agissant des références théoriques mobilisées par les candidats, rappelons du reste que si la lecture des auteurs les plus contemporains est tout à fait louable, il est tout aussi important de savoir en restituer la généalogie. Le jury a ainsi été surpris, cette année, par le traitement réservé à un sujet qu'il pensait être classique, « *la*

domination » (qui a été choisi par les trois candidats, de préférence à « *qu'est-ce qu'être durkheimien ?* »). Sur un sujet comme celui-ci, citer Weber (Florence) et ignorer Weber (Max) pose problème. Ne parler que de violence *symbolique* et refuser de penser le rôle de la violence physique, de même, pose problème. De même encore, la référence, essentielle, à Bourdieu, gagne à ne pas être exclusive. L'épreuve n'est pas une « question » de cours dans où l'on s'attend à ce que le candidat interrogé sur les transfuges de classe récite « son Hoggart », son Foucault sur « surveiller et punir », etc. Et, parce que l'erreur s'est répétée, signalons que « l'effet de dominance » dont parle Raymond Boudon, que les candidats souhaitent mentionner, n'est pas tout à fait synonyme de domination.

Le jury s'étonne également que de nombreux candidats ne prennent pas le temps, dans leur introduction, de définir les termes du sujet, ce qui permet à la fois d'éviter les contresens et surtout de traiter un sujet dans l'ensemble de ses facettes. Ainsi le sujet intitulé « *les transfuges de classe* » ouvrirait des pistes de réflexion, sur les *classes sociales*, sur l'existence éventuelle d'une communauté de destin entre transfuges (au pluriel), voire même sur l'existence de transfuges femmes (le sujet n'était pas « le transfuge »).

Les sujets donnés supposent également, à des titres divers, que l'on s'interroge sur les difficultés méthodologiques propres de certaines enquêtes. Il est à noter d'ailleurs que les candidats, y compris lorsque leurs exposés sont bien construits et argumentés, ont tendance à négliger complètement les dimensions méthodologiques des sujets proposés, semblant oublier que la sociologie s'appuie avant tout sur une pratique d'enquête empirique.

Liste des sujets :

surveiller et punir / les usages sociaux du temps
le crime, un objet pour la sociologie / la barrière et le niveau
les classes moyennes / vieillir
le normal et le pathologique / les transfuges de classe
la domination / qu'est-ce qu'être durkheimien ?